

**AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés,
Notaires ", code CRPCEN 20004 titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO
(Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,**

COMMUNE de GUITERA-LES-BAINS (Corse du Sud)

Date de l'acte : 14 avril 2026

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Olivier LE HAY, Notaire associé de la société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Madame Andrée, Claire, Virginie SALINESI, veuve, non remariée, de Monsieur Jacques, Jean, André LEONI, née à PARIS (4ème arrondissement), le 3 octobre 1917 et décédée à PARIS (13ème arrondissement), le 26 octobre 2015, par jonction de possession et après elle, ses héritiers, pour la totalité en pleine propriété, par suite d'une possession publique, paisible, continue et non équivoque depuis plus de trente ans.

Diverses parcelles de terre lieudit Solagione bien non délimité:

Section A n° 225 pour 83a 23ca à prendre sur une contenance de 01ha 66a 46ca

Diverses parcelles de terre lieudit Solagione:

Section A n° 228 et section A n° 229 pour une contenance totale de 82a 65ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : **formalites@spadonietassociés.notaires.fr**

**Pour Avis
Maître Olivier LE HAY
Notaire associé**